



INTERVENANT.E SRAV GÉNÉRATION VÉLO

Parcours complet (blocs 1, 2 et 3)

“Former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo en autonomie.

Le programme *Génération Vélo* éligible aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est doté d'une enveloppe totale de 21 millions d'euros, et vise à créer les conditions pour favoriser le déploiement massif des cycles de formation *Savoir Rouler à Vélo* partout en France, entre 2022 et 2024, afin de former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo en autonomie, soit 800 000 enfants.

Pour atteindre cet objectif, le programme *Génération Vélo* déploie une action de formation d'intervenants *Savoir Rouler à Vélo* (SRAV), afin que ces derniers soient en capacité de dispenser ces apprentissages, en intervenant dans le cadre des 3 blocs du SRAV.

Ce programme a pour but de former 1 800 intervenants d'ici fin 2024. L'Organisme de Formation de la Maison du Vélo de Toulouse est habilité par le programme *Génération Vélo* à dispenser ces formations d'intervenants.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à des personnes majeures, qui encadreront le SRAV dans différents contextes, de façon rémunérée⁽¹⁾ ou bénévole.

Les intervenants du SRAV peuvent être⁽²⁾ :

- professeur d'école en élémentaire,
- éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- animateur d'accueil collectif de mineurs⁽³⁾,
- éducateur sportif professionnel⁽⁴⁾,
- bénévole compétent intervenant au titre d'une des structures partenaires du SRAV.

Chaque session regroupe entre 8 et 12 stagiaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir l'essentiel des connaissances et compétences pour dispenser le SRAV auprès d'enfants de 6 à 11 ans.
- Être prêt à intervenir dans le cadre du *Savoir Rouler à Vélo*.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Suite à la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre le dispositif *Savoir Rouler à Vélo* (SRAV) et le programme *Génération Vélo*,
- Devenir intervenant et dispenser les 3 blocs du SRAV,
- Déployer et mettre en œuvre le SRAV au niveau local.

DURÉE DE LA FORMATION

Le parcours complet dure au total 28 heures :

- 3h à distance (à réaliser en amont),
- 25h en présentiel (4 jours).

PRÉ-REQUIS

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

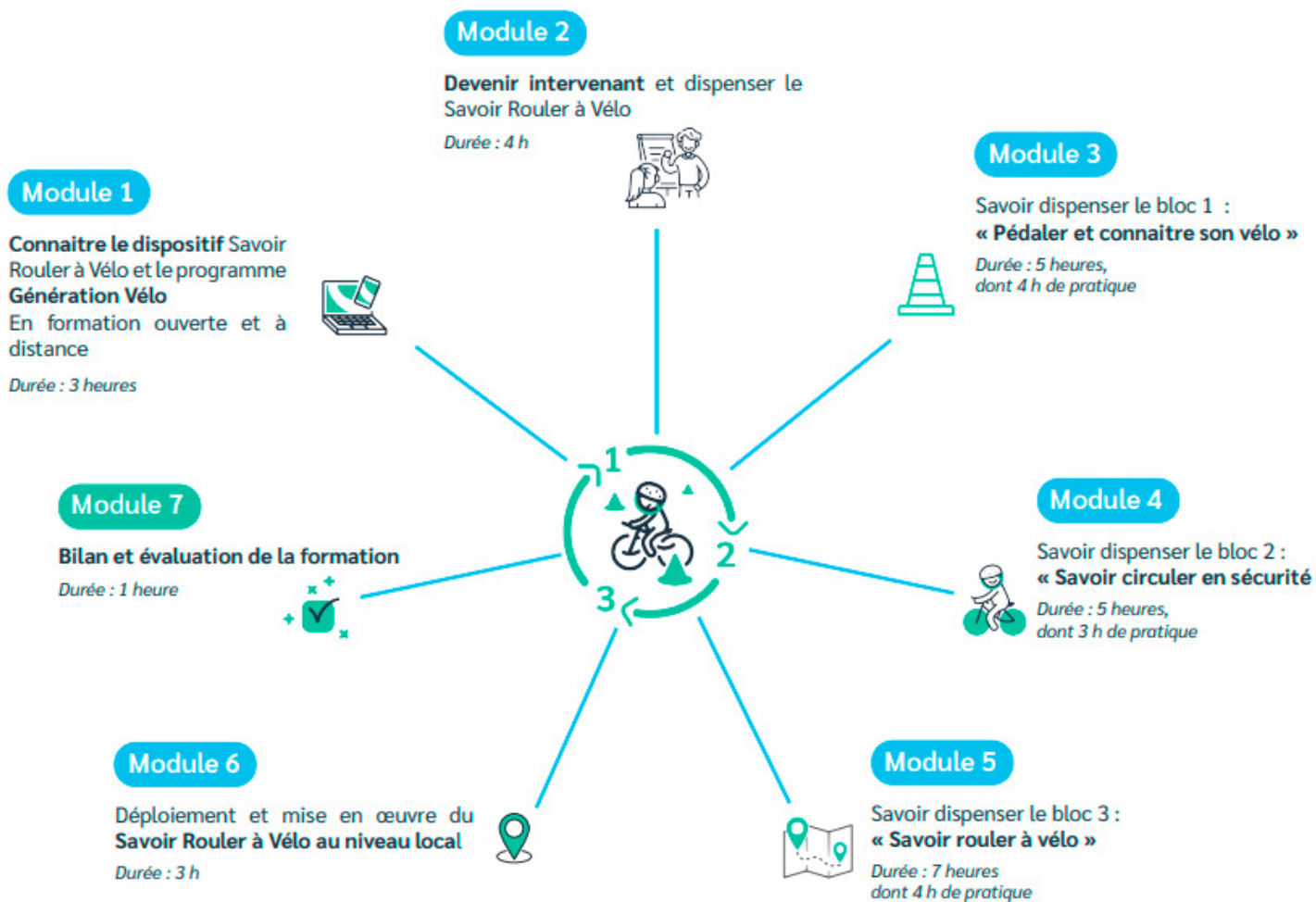
- ✓ Être majeur (transmettre une pièce d'identité à l'inscription),
- ✓ Avoir vocation à dispenser des cycles de SRAV,
- ✓ Être titulaires du PSC-1 (ou équivalent),
- ✓ Être couverts par une assurance responsabilité civile,
- ✓ Remplir une attestation sur l'honneur qui confirme :
 - les pré-requis,
 - une bonne maîtrise du vélo en conditions réelles de circulation,
 - l'engagement à tout mettre en œuvre pour intervenir dans le cadre de cycles SRAV à minimum 3 reprises d'ici fin 2024, après avoir bénéficié de cette formation dont les frais pédagogiques sont pris en charge par le programme *Génération Vélo*,
 - l'autorisation à l'organisme de formation de transmettre vos coordonnées au programme *Génération Vélo* afin d'être recontactés par le programme dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ce dernier.

⁽¹⁾ L'encadrement du vélo à titre éducatif est règlementé par le code du sport. En cas d'un projet où vous serez rémunéré pour les actions SRAV, assurez-vous d'avoir les habilitations pour encadrer le cyclisme dans le contexte ciblé.

⁽²⁾ Source : *Guide d'accompagnement du Savoir Rouler à Vélo* (voir fiche 4).

⁽³⁾ Si l'activité est qualifiée sportive, l'intervenant doit avoir une carte professionnelle d'éducateur sportif (qualifications généralistes ou vélo). Si l'activité est considérée comme ludique, l'animateur intervient comme tout membre pédagogique de l'équipe, avec l'accord de la direction d'établissement.

⁽⁴⁾ L'intervenant doit être titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif (qualifications généralistes ou vélo).



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont proposées par le cahier des charges du programme *Génération Vélo*, et mises en œuvre par un binôme de formateurs mobilisée pour la session de formation.

Après un temps d'apprentissage à distance en amont de la formation sur site (accès ouvert au module 1, à réaliser sur 3 heures), la formation en présentiel alternera entre apports théoriques et mises en situation pratiques, avec des temps en salle et en extérieur. De plus, les stagiaires seront formés en situation réelle avec un public enfant dans le cadre d'un cycle SRAV en établissement scolaire ou accueil collectif de mineurs. Cette mise en situation concrète et active permettra de rendre les stagiaires autonomes dès la fin de la formation.

Quelque soit la modalité (sur site, à distance, en salle ou en extérieur), les formateurs déploieront au maximum une méthode pédagogique dite "active" afin de favoriser les apprentissages et le dynamisme de la formation.

Les supports de formation seront mis à disposition sous format papier et/ou format numérique par les formateurs.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le programme *Génération Vélo* donne une liste de formateurs mobilisables pour cette formation et impose de mobiliser 2 formateur.rice.s, répondant à un certain nombre de critères de qualification.

Ainsi, l'organisme de formation de la Maison du Vélo sélectionne ses formateur.rice.s en fonction de :

- leurs qualifications (un formateur titulaire du CQP Educateur Mobilité à Vélo et un formateur titulaire d'un diplôme sportif permettant l'encadrement du cyclisme – inscrit à l'annexe II-2 du code du sport pour l'encadrement du cyclisme),
- leurs capacités à répondre aux attentes de la démarche qualité de l'organisme de formation,
- leur proximité géographique,
- leur disponibilité.

La Maison du Vélo veille également à la collaboration au sein du binôme, afin de garantir une cohérence pédagogique au service des apprentissages, et donc du dispositif national du SRAV.

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, nous sommes à l'écoute des besoins spécifiques des stagiaires en formation : handicap (même temporaire) ou situation particulière.

Veuillez contacter l'Organisme de Formation de la Maison du Vélo pour échanger ensemble sur une possibilité d'aménagement ou de compensation (aménagement horaires, adaptation des modalités d'évaluation...).

HORAIRES DES JOURNÉES EN PRÉSENTIEL

Les 25 heures de formation sur site sont réparties sur 4 jours :

Jour 1, 2 et 3 : **9h-12h15 / 13h30-17h** | Jour 4 : **9h-12h15 / 13h30-16h**

LIEUX DE FORMATION

Deux lieux de formation sont possibles selon les dates de session : Toulouse et Montpellier.

Toulouse

L'adresse du lieu de formation vous sera communiquée au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Nous choisissons au maximum des lieux dans l'agglomération toulousaine et accessible en transport en commun ou à vélo.

Montpellier

Salle de formation : La Base, 15 rue Chaptal, 34000 Montpellier

Exercices pratiques : les temps de pratique auront lieu dans une école de l'agglomération montpelliéraine. L'adresse vous sera communiquée avec le planning détaillé.

Se déplacer durant la formation

Les temps de pratique auront lieu en école dans l'agglomération toulousaine (l'adresse vous sera communiquée avec le planning détaillé) et différents temps de formation nécessiteront d'avoir un vélo.

Si vous ne pouvez pas venir avec votre propre vélo, vous pouvez profiter du prêt d'un vélo auprès de la Maison du Vélo⁽¹⁾.

Le lieu de formation est accessible en tram (arrêt St Denis) et à vélo (5 minutes à vélo ou 12 minutes à pied depuis la gare Montpellier St Roch). Cependant, différents temps de formation nécessiteront d'avoir un vélo.

Attention : pensez à vous munir d'un antivol pour votre vélo. Durant la journée et les déplacements, ils seront stationnés dans la rue.

Si vous ne pouvez pas venir avec votre propre vélo, vous pouvez en louer un chez Smile-ebike⁽²⁾, partenaire du Bonheur à Vélo.

Se restaurer et se loger à proximité

Les solutions de restauration et d'hébergement vous seront communiquées en même temps que l'adresse du lieu de formation.

Restauration : la rue Chaptal et l'avenue Georges Clémenceau proposent divers lieux tels que restaurants, boulangeries et restauration rapide.

Hébergement à Montpellier :

- Appart'City Confort St Roch (Appart Hôtel)
29 bd Berthelot ([Plan d'accès](#))
- Appart'City Confort Ovalie
105 rue Gilles Martinet ([Plan d'accès](#))
- Hôtel les Myrtes
10 rue Cour du Recteur ([Plan d'accès](#))

⁽¹⁾ Une pièce d'identité vous sera demandée en échange du prêt. Merci de le préciser lors de l'inscription.

⁽²⁾ Smile-ebike : 9 avenue Georges Clémenceau, 34000 Montpellier (www.smile-ebike.fr).
Location vélo classique + casque + cadenas pour 3,5 Jours = 45€/vélo (la demi-journée offerte)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est formative : des questionnaires au cours de la formation permettent d'évaluer les apprentissages et d'apporter des clarifications ou des compléments. Une grille d'auto-évaluation finale permet aux stagiaires de s'évaluer en fonction du référentiel de compétences.

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation et permettra au stagiaire de s'inscrire sur la plateforme *Génération Vélo* en tant qu'Intervenant SRAV, afin de proposer ses services aux collectivités ou de déployer au sein de sa collectivité des cycles SRAV (dans le cas où le stagiaire est employé par une collectivité).



COÛT DE LA FORMATION

La formation est **100% prise en charge par le programme Génération Vélo**, hors frais de déplacement et de restauration pour assister à la formation.

La Maison du Vélo est rémunérée par le programme *Génération Vélo* suite à la réalisation de la formation. La structure du stagiaire ou le stagiaire individuel n'a rien à déboursier (à titre informatif, le coût par stagiaire est estimé à 530€).

Termes du contrat de subvention *Génération Vélo* :

« *Le programme Génération Vélo s'autorisera à revenir vers les intervenants formés et engagés dans le SRAV, à une ou plusieurs reprises, à l'issue de leur formation, jusqu'à la date de fin du programme Génération Vélo, fin 2024, afin de s'assurer que les personnes formées (et dont les frais pédagogiques ont été pris en charge par le programme) interviennent sur le terrain en tant qu'intervenants SRAV, conformément à leur engagement sur l'honneur. L'engagement pris en ce sens, par les futurs intervenants - formés par le biais du programme Génération Vélo -, permet au programme de s'assurer que les fonds utilisés pour la formation d'intervenants servent effectivement à déployer le SRAV sur tous les territoires, et ce afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme.* »

Document mis à jour en novembre 2023

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire ou demande d'information concernant le dossier de candidature, contactez Agathe PEYRE, Responsable de l'Organisme de Formation de la Maison du Vélo.

formations@maisonduvelotoulouse.com

07 68 64 02 02